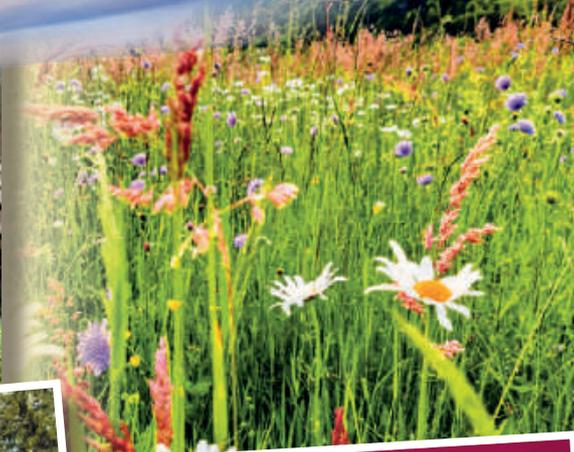


# DOLLEREN INFOS

Dépôt légal E26/84 du 10 février 1984



Village que j'aime





## EDITO

Qu'est-ce qu'un éditorial ? C'est un article qui exprime les vues de la direction d'un journal.

Le Dolleren Infos contient lors de chaque édition des informations importantes et indispensables concernant notre beau village.

Tous les Dollerois, tous les lecteurs sont invités à en parcourir chaque ligne et à s'en imprégner afin d'être en capacité d'œuvrer tous les jours pour préserver le bien-être et le bien vivre ensemble.

Il est important de se sentir concerné par ce qui se passe et s'impliquer même à petites doses (selon ses disponibilités et en faisant parfois des choses difficiles en contradiction avec

ses envies !) lors des différentes manifestations organisées par la municipalité et les associations du village.

Cela fait quinze ans que j'ai la chance et le plaisir de gérer en tant que Présidente, la MJC (Maisons des Jeunes et de la Culture – Maison pour tous et ouverte à TOUS) de Dolleren.

Les différentes activités qui s'y déroulent (Yoga, Zumba, 3<sup>e</sup> âge, dessin et scrabble) sont intergénérationnelles et inter-villages ! Elles sont animées par des bénévoles.

La MJC est une association à but non lucratif d'éducation populaire et d'apprentissage à la citoyenneté.

C'est un vivre ensemble plaisant pour tous, adhérents et animateurs. Cela passe par un respect mutuel et une participation de chacun.

A travers les gestes les plus simples qui émaillent la vie courante de nos activités nous pouvons et devons éveiller le sens du bien commun et de la solidarité ce qui n'est pas toujours facile dans un environnement qui prône de plus en plus l'individualisme et l'égoïsme.

J'en profite pour lancer un appel aux bénévoles qui voudraient s'impliquer dans cette vie associative et mettre en place de nouvelles activités.

Tout le monde n'a pas la chance comme nous l'avons actuellement d'habiter dans un cadre magnifique.

Continuons à le préserver ! Restons solidaires et soyons attentifs aux autres.

Respectons les règles élémentaires de la citoyenneté. Ne lâchons rien !

Ceci est un message qui ne se veut pas moralisateur. Que chacun prenne conscience de sa part de responsabilité dans un monde qui doit continuer à tourner le mieux possible.

Pour terminer un petit proverbe que je me permets d'emprunter : « Battez-vous pour vos rêves ! Laissez parler les gens qui disent du bien de vous tant mieux ! Et s'ils disent du mal ils n'ont qu'à regarder un peu pour voir s'ils feront mieux ! ».

Bonnes vacances.

Yvette WECKNER « Violette »  
Conseillère Municipale  
Présidente de la MJC de Dolleren



## Mairie de Dolleren

3, rue du BM 11 68290 DOLLEREN

03 89 82 02 12

dolleren.mairie@gmail.com

www.dolleren.fr

### Accueil public :

Mardi et vendredi : de 9h à 11h30 et de 17h à 18h

### Permanence :

**Sébastien REYMANN**, Maire :  
le mardi de 17h à 18h.

**Pascal GAUTHRON**, Premier Adjoint :  
le samedi matin sur rendez-vous.

Fermeture du secrétariat :

Du 08 au 12 juillet : Fermé les après-midis

- Du 05 au 16 août 2024 -

Du 19 au 23 août : Fermé les après-midis

## **ANNIVERSAIRES AUTOMNE / HIVER 2024**

BAUMGART Armande - 75 ans  
01/09/1949

FURTER Marie-Rose – 88 ans  
03/09/1936

ZIMMERMANN Xavier – 83 ans  
05/09/1941

SCHMIDLIN Marie-Louise – 74 ans  
08/09/1950

KESSLER François – 71 ans  
13/09/1953

KESSLER Cécile – 92 ans  
21/09/1932

BEHRA Marie-Jeanne – 74 ans  
30/09/1950

---

EHRET Madeleine – 71 ans  
04/10/1953

GASSER Jean-Pierre – 89 ans  
16/10/1935

---

KOENIG Georges – 78 ans  
15/11/1946

TROMMENSCHLAGER Claude – 77 ans  
17/11/1947

MERSIOL Élise – 86 ans  
20/11/1938

---

GUERRINGUE Marie-Thérèse - 73 ans  
11/12/1951

HENSINGER Armand – 77 ans  
15/12/1947

AST Annette – 90 ans  
18/12/1934

BIHL Lydia – 74 ans  
18/12/1950

BEGHIDJA Rachid – 71 ans  
21/12/1953

EHRET André – 71 ans  
28/12/1953

## **RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS**

Les jeunes nés en 2008 devront se faire recenser à la Mairie au cours de l'année 2024, dans le mois qui suit leur seizième anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour les enregister et permettre leur convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

## **DÉPART/ARRIVÉE DANS LA COMMUNE**

Arrivée, départ ou simple changement d'adresse dans la commune : dans votre intérêt, n'omettez pas de le signaler au secrétariat de la Mairie.

## **REPOS DOMINICAL**

Il est rappelé que l'utilisation des tronçonneuses, tondeuses à gazon et autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que celle des engins d'exploitation forestière sont **INTERDITES TOUS LES DIMANCHES** ainsi que les jours fériés suivants : 1<sup>er</sup> janvier, le 15 août, Ascension, 1<sup>er</sup> novembre et Noël.

## OBLIGATIONS DES RIVERAINS

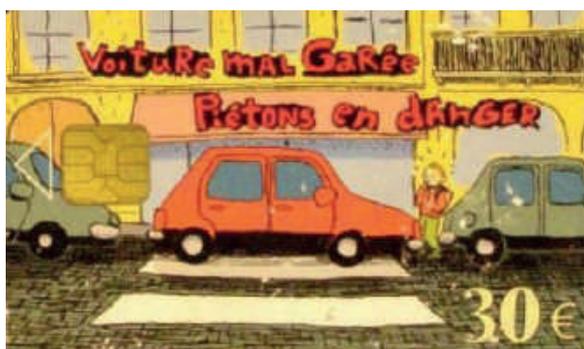
Les quatre commandements du propriétaire ou locataire riverain :

- ▶ Veiller à la propreté des rues, trottoirs, rigoles et caniveaux par un balayage fréquent,
- ▶ Veiller à l'évacuation des eaux de pluie en gardant les tuyaux de descente en bon état,
- ▶ Effectuer l'élagage des haies vives et autres arbres débordant sur le domaine public,
- ▶ Procéder à l'enlèvement des mauvaises herbes sur toute la longueur de sa propriété.

## ADRESSES UTILES :

Service des impôts des particuliers du centre  
des finances publiques de Thann  
55 rue du Général-de-Gaulle  
68802 Thann Cedex  
Tél : 03 89 38 58 00  
Du Lundi au Mardi : de 08h30 à 12h30  
Du Jeudi au Vendredi : de 08h30 à 12h30

Service de Gestion Comptable de GUEBWILLER  
3, Place Lecocq  
68500 GUEBWILLER  
03 89 74 93 51  
[sgc.guebwiller@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.guebwiller@dgfip.finances.gouv.fr)  
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30



## STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Il est demandé de laisser un passage de 1,20 m minimum sur les trottoirs de la route départementale pour permettre la circulation sans danger des enfants, des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Plusieurs par-

kings sont utilisables tout le long de la traversée du village :

- ▶ A l'église
- ▶ A l'école
- ▶ Sur le parking après le pont de la rue du Gazon
- ▶ Après la rambarde bleue à la sortie du village vers SEWEN.

## CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Dotée d'un dispositif de recueil, la mairie de Masevaux-Niederbruck vous propose de réaliser vos démarches pour l'établissement, le renouvellement et le retrait de vos documents d'identité.

Nous vous recevons, **sur rendez-vous uniquement**, du lundi au samedi (hors période estivale). Afin de faciliter vos démarches, vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr), rubrique « Carte d'identité et passeport » ou retirer les formulaires CERFA en mairie.

Dans tous les cas, il convient de déposer votre dossier en mairie, accompagné des pièces justificatives nécessaires. Vous pouvez consulter cette liste sur le site internet de la mairie de Masevaux-Niederbruck : <https://masevaux.fr/carte-identite-et-passeport/>

Le délai d'obtention varie en fonction des périodes de l'année et **peut aller jusqu'à six à huit semaines en été**. Soyez prévoyant notamment en raison du délai de prise de rendez-vous qui peut aller jusqu'à deux mois.

## ÉVÈNEMENTS

VTTÔSCHLUMPF :  
Le week-end du 13 et 14 juillet 2024

Portes Ouvertes - Fermes HOLSCHLAG et KRAITLAND :  
Le dimanche 21 juillet 2024

80 ans de la Libération :  
Le dimanche 24 novembre 2024



## CONSEIL MUNICIPAL



**SEANCE DU 12 AVRIL 2024**

### Budget primitif 2024 de la Régie Municipale de Recettes pour les Téléskis :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	13 915 €	13 915 €
Investissement	0 €	0 €

### Budget primitif 2024 du Service de l'eau :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	32 589.70 €	32 589.70 €
Investissement	66 650.25 €	66 650.25 €

### Budget primitif 2024 de la Ferme du GRABER :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	32 422.41 €	32 422.41 €
Investissement	29 557.57 €	29 557.57 €

### Budget primitif 2024 du service de la forêt :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	36 906.14 €	36 906.14 €
Investissement	15 257.47 €	15 257.47 €

### Budget primitif 2024 de la Commune :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	379 696.02 €	379 696.02 €
Investissement	46 244.87 €	46 244.87 €

## Achat de forêt - CENCI :

NOM	Prénom	Parcelles	Contenance	Tarif/are	Total
CENCI	Andrée	Section 05 n° 3 d'une surface de 41 a 60 Section 09 n° 89 d'une surface de 41 a 20 Section 09 n° 92 d'une surface de 47 a 20 Section 09 n° 99 d'une surface de 15 a 65 Section 09 n° 104 d'une surface de 1 ha 25 a 60 Section 09 n° 105 d'une surface de 44 a 32 Section 10 n° 18 d'une surface de 27 a 89 Section 10 n° 24 d'une surface de 88 a 20 Section 10 n° 29 d'une surface de 40 a 20 Section 10 n° 36 d'une surface de 48 a 70	520,56	15	7808,4
		Section 05 n° 36 d'une surface de 11 a 50	11,5	15	172,5
		Section 08 n° 5 d'une surface de 28 a 13	28,13	15	421,95
		Section 09 n° 103 d'une surface de 77 a 00	77	15	1155
<b>TOTAL</b>			<b>637,19 ares</b>		<b>9 557,85 €</b>

**Taux d'imposition 2024** : Le Conseil Municipal décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : **23.88 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **60.96 %**
- taxe d'habitation : **10.52 %**

**Non-valeurs service de l'eau** : Le Conseil Municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes présenté dans le tableau pour le budget EAU

Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Montant	Motif de la présentation
2012	R-6-5	ATELIERS MENUPLAS .	22,30	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2012	R-6-5	ATELIERS MENUPLAS .	2,70	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2013	R-4-4	ATELIERS MENUPLAS .	25,39	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2013	R-4-4	ATELIERS MENUPLAS .	3,77	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2013	R-5-4	ATELIERS MENUPLAS .	27,45	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2014	R-3-4	ATELIERS MENUPLAS .	5,58	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2013	R-5-4	ATELIERS MENUPLAS .	4,35	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2014	R-3-4	ATELIERS MENUPLAS .	30,90	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2022	R-9-129	VIDAL Celine	44,50	Surendettement et décision effacement de dette
2022	R-9-129	VIDAL Celine	8,75	Surendettement et décision effacement de dette
<b>TOTAL</b>			<b>175,69</b>	

## Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité :

Le Territoire d'Energie Alsace se substitue aux communes pour la perception de la TICFE et pour le reversement de cette dernière aux communes.

TEA reversera 99% de la taxe perçue aux communes membres sur la base de la clé de répartition suivante : versement en année N au prorata de l'année N-1 des consommations des gammes tarifaires inférieures à 250kVA.

**Le procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal est consultable sur le site internet de la mairie : <https://www.dolleren.fr>**

## **ACTIVITÉ D'ÉTÉ POUR LES JEUNES**

La société de pêche de Kirchberg – Wegscheid qui a intégré celle de Dolleren organise à nouveau des après-midis d'initiation à la pêche pour les enfants à l'étang du Hohbuhl.

Dates des activités :

- Mardi 9 et vendredi 12 juillet de 14h à 17h
- Mardi 6 et vendredi 9 août de 14h à 17h

Les inscriptions doivent se faire à la mairie de Kirchberg aux heures d'ouverture du secrétariat (0389820200) :

- Le lundi et le vendredi de 10h30 à midi
- Le mardi et le jeudi de 16h à 18h

Pour chaque enfant une participation de 2 € par séance est demandé lors de l'inscription. Un goûter sera servi en fin d'après-midi.

Un appel est lancé aux volontaires pêcheurs pour encadrer ce petit monde lors des séances de pêche.

Merci de contacter Béatrice SUTTER qui établira un planning pour avoir du monde pour chaque séance à l'adresse mail suivante : [bsutter68@gmail.com](mailto:bsutter68@gmail.com).

Parlez-en autour de vous, n'hésitez pas à inscrire vos enfants, petits-enfants ....



## L'ACCUEIL DU MATIN

Depuis le 6 novembre 2023, j'ai repris la garderie du matin, sur inscription des parents, de 7 h 20 à 7 h 55.

Ce petit moment nous permet, suivant l'humeur des enfants et leurs envies, de faire des bricolages avec principalement de la récup', des activités, de l'aide aux devoirs, des révisions, des jeux de société...

Au cours de l'année, nous avons accueilli 7 enfants à tour de rôle, ou parfois tous en même temps! Vous pouvez voir ici nos Mrs Patates, nos œuvres d'art, notre course à la chenille la plus grande, et notre couronne de Pâques... en ce moment c'est la fabrication de roses en papier essuie-tout... (mais elles ne sont pas terminées)...

N'hésitez pas à me contacter si vous avez du matériel dont vous n'avez plus l'utilité, on se fera un plaisir de recycler et de donner une nouvelle vie à la rentrée!

Pour les parents intéressés par notre accueil du matin, il faudra prendre contact avec le secrétariat de Mairie. À Bientôt!

EMELINE FLUHR



## LES ANNIVERSAIRES DU MOIS DE MAI

A Dolleren, ce sont deux très grands anniversaires qui ont été fêtés au courant du mois de mai.

Nous avons pu honorer notre centenaire en la personne de Mme Lucie UHLEN, née Holstein, le 12 mai 1924 à Dolleren. Avec le Maire M. Sébastien REYMANN, nous nous sommes rendus à l'EHPAD de Masevaux, où elle réside depuis trois ans maintenant. Malgré son grand âge, Mme UHLEN est en relative bonne forme. Elle a soufflé ses 100 bougies, entourée de sa famille au Relais de la Poste à Masevaux.

Mme UHLEN a eu la douleur de perdre son mari en 62 et a dû faire face seule à l'éducation de son fils Gérard et de sa fille Marylène, alors âgés respectivement de 10 et 6 ans. Elle a travaillé chez Isidore André pour nourrir sa famille et faisait son jardin. Sa passion de la lecture continue de l'animer encore aujourd'hui et occupe ses journées, comme les discussions quotidiennes qu'elle tient avec sa voisine de chambre, qu'elle retrouve avec plaisir tous les jours, dans le couloir qui jouxte sa chambre.

Mme UHLEN est l'heureuse grand-mère de 6 petits-enfants et de 7 arrière-petits-enfants..



Pour Mme Marie-Louise TRESCH, ce sont quatre-vingt-dix bougies qui ont été soufflées le 13 mai. Elle est née NUSS-BAUM à Bourbach-le-Haut, village où elle travaille dès l'âge de 17 ans chez BURCKLE, et ce durant 40 ans. Le 14 février 1958, jour de la St Valentin, elle épouse Henri TRESCH et le couple s'installe à Dolleren. Leur fille unique Valérie construit sur le terrain voisin. A sa retraite, Marie-Louise s'occupe de ses deux petits enfants. Son mari décède le 8 mars 1921, après 63 ans de vie commune. Ils ont eu la joie de fêter leurs noces d'or et celles de diamant.

Mme TRESCH fait toujours quotidiennement la cuisine, aime les mots fléchés, la lecture et s'occuper des fleurs. Elle prend aussi plaisir à voir ses deux arrière-petits-enfants. Une délégation municipale, composée du Maire et de ses trois adjoints s'est rendue auprès de la nonagénaire pour lui présenter, au nom de toute la communauté villageoise, les vœux à l'occasion de cet anniversaire, et lui offrir un panier garni.

*Nous leur souhaitons à toutes deux, encore quelques belles années, entourées de l'affection de leurs proches ainsi qu'une bonne santé.*

*B.S.*

## JOURNÉE CITOYENNE

Cette année, la salle du Presbytère étant louée pour le week-end du 25/26 mai, la commune a opté pour deux demi-journées citoyennes, les samedis 25 mai et 1 juin, ponctuées par un apéritif offert par la municipalité.

Désherbage, fauchage, ramassage des déchets, Karcher à l'église et à la MJC, plantations, élagage des troènes sur la place de l'église, travaux de remblayage sur le chemin du Graber, marquage des bandes de stationnement et des places handicapées, aménagement de la piste cyclable reliant Dolleren à Oberbruck... la liste des tâches effectuées est longue et il reste tant à faire pour rendre notre village aussi beau et net qu'on le souhaiterait. Il y avait largement de quoi occuper les 25 bénévoles présents à chaque séance.

Il est prévu à l'automne de refaire une nouvelle opération sur la journée cette fois, et chaque participant sera convié ensuite à un repas réunissant tous ceux qui ont à cœur le devenir et l'entretien de notre village.  
B.S.





## HOPLA ROT

### Chronique de l'USOD

Quel printemps pourri ! Quel temps plus favorable aux limaces et à la mauvaise herbe qu'aux légumes de nos jardins ! Si le soleil n'a guère brillé au-dessus de nos têtes, il aura cependant étincelé dans les rangs de l'USOD grâce à ses bons résultats d'ensemble et la célébration de son 85 anniversaire. Non, malgré une météo capricieuse, les carottes ne sont pas cuites et on est loin de la fin des haricots pour l'Union Sportive Oberbruck Dolleren.

### L'équipe fanion : Mettre du beurre dans les épinards

Quoi de mieux pour remonter le moral des troupes amoindri par un ciel gris que des performances haut de gamme ? Au-delà de ses exploits en coupe de France (photo ci-dessous, face à St-Louis) et en coupe d'Alsace, notre équipe a su préserver de belle manière sa troisième place sur le podium. De quoi donner des ambitions à Jo pour la saison prochaine.



### L'équipe 2 : Ménager la chèvre et le chou

Certains vous diront qu'une dixième place (sur douze) n'a rien d'exaltant, d'autres, plus réalistes, soutiendront que l'essentiel est acquis : le maintien. Si l'on considère qu'un verre à moitié vide est aussi à moitié plein, on ne peut que louer la volonté de ces joueurs qui ont su hisser leur niveau de jeu pour atteindre l'objectif fixé.

### Les U15 : Ne pas se raconter des salades

Il ne faut pas se voiler la face, gérer une équipe d'adolescents n'est pas de tout repos. Heureusement, leur entraîneur a su asseoir son autorité. Quoique restreint, ce très bon groupe a longtemps mené les débats avant un forfait rédhibitoire qui l'a fait reculer d'une place. Cependant, terminer dans les roues du leader est déjà une bien belle performance.

Les U13 : Appuyer sur le champignon

Un ultime coup d'accélérateur et voilà un titre acquis de haute lutte par nos deux équipes. Nos U13 ont su, tout au long de la saison, mener leur barque à leur guise, en laissant dans leur sillage tous leurs prétendants. Avec en point d'orgue la montée en D2 pour l'équipe 1.

Les U11 : Ne pas se prendre le chou

Il est vrai que les deux équipes de U11, entre quelques victoires et de lourdes défaites, n'auront pas fait des étincelles. Mais inutile de se prendre la tête, l'apprentissage est toujours difficile et à cet âge, la formation doit primer sur les résultats.

Les U9 et les U7 : Avoir un coeur d'artichaut

On ne peut qu'aimer ces bambins qui mettent tout leur coeur à donner et prendre du plaisir, tant à l'entraînement que lors des plateaux. Pour le plus grand bonheur des parents et grands-parents très investis pour leur progéniture.

En espérant un bel été - riche en événements sportifs - , reposons nos corps et nos esprits pour revenir encore plus forts à la reprise.

Et... Allez les rouges !

---

## **GEORGES LUCIEN PINASSEAU (1910-1944)**

Un libérateur de Dolleren mort pour la France

En 2014, lors du passage à Dolleren d'une délégation de la 1re DFL, je m'étais longuement entretenu avec M. René Fessy, l'un des rares combattants du BM XI encore présent à cette cérémonie. Il avait attiré mon attention sur la destinée de l'un de ses camarades de combat, nommé Pinasseau, tué lors de la libération de Sewen/Dolleren le 24 novembre 1944. En effectuant quelques recherches, il m'a été possible de retracer son parcours afin de lui rendre hommage.

Georges Lucien Pinasseau est né à Paris le 10 octobre 1910, premier enfant du couple Lucie et Georges, qui habitent rue Madame (Paris 6e). Il sera l'aîné de deux frères et de deux sœurs. Lucien est baptisé le 18 décembre suivant sous les prénoms de Georges, Lucien, Jules et Marcel. Il fréquente l'école catholique Saint-Sulpice et fait sa première communion le 18 mai 1922 à la paroisse éponyme. De 1929 à 1934, Lucien (prénom préférentiellement utilisé dans sa famille) s'engage dans les Jeunesse Patriotes, un mouvement politique de droite créé par le député Pierre Taittinger. Il s'engage volontairement dans l'armée le 24 avril 1930. Nommé caporal, puis caporal-chef, il rentre dans son foyer le 11 avril 1931. En 1935, son engagement le mène à faire partie des Voltigeurs de France, une émanation des Jeunesses Patriotes, jusqu'à la dissolution de ce parti par le Front Populaire en 1936.



*Portrait de Georges Lucien Pinasseau*

1939 : la guerre ayant éclaté entre l'Allemagne et la France, Lucien rejoint son unité à l'armée et il est nommé sergent le 25 avril 1940. Il est démobilisé le 27 juillet de la même année et rejoint Montauban. Le 21 octobre 1941, il convole en justes noces avec Denise Schellhammer, née le 28 mai 1916 et originaire comme lui du 6e arrondissement de Paris. Ils sont les heureux parents d'un fils, Alain Camille. Dans la capitale, Lucien a repris l'activité de son père Georges au 48, rue Madame : ébénisterie, réparation et installation, décoration... sa fiche matricule de militaire porte en sus comme profession « antiquaire ». À une date non encore trouvée et pour des raisons que nous ignorons, il quitte Paris pour Arbois (Jura). Est-ce pour s'engager dans la Résistance ? Ses deux frères Robert et Pierre prisonniers en Allemagne motivent-ils son engagement ?

Après la libération de Paris en août 1944, Lucien s'engage au 3<sup>e</sup> bureau de recrutement de la Seine sous le matricule 2759. Il est affecté en tant que sergent au 11<sup>e</sup> bataillon de marche, l'une des premières unités des Français Libres de de Gaulle, sous les ordres de Xavier Langlois. C'est là qu'il côtoie René Fessy, engagé pour la durée de la guerre comme lui. Le 24 novembre 1944, le lendemain de la tragédie de la Fennematt, Lucien fait partie des fantassins qui progressent du col du Hirzelach vers Sewen. Mais l'ennemi s'accroche et une balle blesse l'un des ses compagnons. C'est en tentant de le protéger des tirs ennemis qui se poursuivent que Lucien est lui-même mortellement touché par une balle. Pour ce fait, le président du Gouvernement provisoire de la République (de Gaulle), chef des Armées, l'a cité à titre posthume, en attribuant la Croix de guerre avec palme à cet « excellent chef de groupe, calme et courageux ». (Journal Officiel du 19 avril 1945, n° 92.). Dans ses mémoires, René Fessy note : « Nous apprenons le 27 novembre que Pinasseau (engagé en même temps que moi) a été tué à Dolleren. Un choc pour nous tous ! ».

En date du 18 janvier 1945, le capitaine de la 6<sup>e</sup> compagnie du BM XI (capitaine Boucard ?) rend ce beau témoignage à sa veuve : « J'ai constaté que votre mari avait laissé le souvenir d'une âme belle, forte et honnête. Apprécié par ses chefs, aimé de ses camarades, il avait l'entière confiance de ses hommes. »

Son corps, inhumé tout d'abord dans le carré militaire du cimetière de Giromagny, a été exhumé le 6 juillet 1964 et restitué à sa sœur, Mme Geneviève Pinasseau, épouse Robin, habitant à Molières (Tarn). Son acte de décès a été transcrit sur les registres d'état civil de la mairie d'Arbois, où habitait son épouse au 1, rue de Larnay. Par décision du ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre du 8 mars 1945, la mention « mort pour la France » lui a été attribuée. Le corps de Lucien repose depuis au cimetière de Molières aux côtés de ses parents et de son frère Robert.

Son nom figure sur le monument aux morts dédié aux jeunes gens de l'école et de l'association St-Sulpice à Paris avec le prénom de Lucien. En outre, une page lui est consacrée dans la brochure éditée par les anciens élèves de l'école à la mémoire des jeunes gens morts pour la France ayant fréquenté l'école. On y lit : « Parti avec enthousiasme, son admirable dévouement allait brutalement mettre fin à une campagne qu'il rêvait sans doute toute remplie d'actes de bravoure ».

La mairie d'Arbois a également fait inscrire son nom précédé du prénom Georges sur le monument aux morts de la ville.

Le souhait de René Fessy de voir le nom de son ami Pinasseau s'ajouter à ceux de ses camarades figurant sur la plaque commémorative de la façade de la mairie de Dolleren est bien légitime et va être exaucé par la municipalité lors des cérémonies de la Libération le 24 novembre prochain, 80 ans jour pour jour après la mort héroïque de Georges Lucien Pinasseau, qui a offert sa vie de mari et de père pour notre liberté.

Remerciements :

- M. Jean-Pierre Pinasseau, neveu de Lucien
- M. Stéphane Pinasseau, petit-neveu de Lucien



*Lucien Pinasseau tenant son fils Alain dans ses bras*

Jean-Marie EHRET

## MJC – 3<sup>E</sup> ÂGE

Du côté de la MJC ...

Les rencontres du « 3<sup>e</sup> Age » se sont terminées en apothéose ! Le rendez-vous était donné à la MJC pour l'apéritif offert par Gilbert pour son anniversaire.

C'est en co-voiturage que nous avons rejoint l'Auberge du Graber où nous attendait un délicieux déjeuner.

Nous avons trouvé place dans la belle salle aménagée dans l'ancienne étable où notre groupe de 35 personnes a pu passer un temps convivial d'échanges et de belles perspectives pour la saison à venir !

L'après-midi s'est achevée dans l'euphorie en jouant à la belote et aux petits chevaux.

Merci à André EHRET qui a organisé cette journée de fin de saison très réussie. Cela fait presque un an qu'il a repris le flambeau, et fait « bien tourner » les belles après-midis de jeux, les jeudis de 14h à 18h tous les 15 jours, bien aidé par Brigitte, Michelle et Denise et souvent les participants qui ne veulent pas être « en reste » !

Un grand merci également à Sébastien REYMANN, Maire de Dolleren pour sa participation et son soutien.

L'Assemblée Générale de la MJC a eu lieu le mardi 04 juin et le bilan pour chaque activité (yoga, zumba, 3<sup>e</sup> âge, dessin et scrabble) a été fait par les responsables.

Le calendrier pour la saison 2024-2025 sera publié en temps voulu dès que toutes les informations nécessaires à sa mise en place seront en ma possession.



## ÉCOLE



### Sorties nature

Durant le semestre, nous avons réalisé deux sorties nature avec Christophe Zekkout. La première le 15 janvier et la deuxième le 27 mai. Nous avons donc pu découvrir les changements perceptibles dans la nature au fil des saisons.



### Balade dans la neige



### La galette des rois

Les moyens et les grands de maternelle ont réalisé deux délicieuses galettes pour la classe.

## Carnaval

Nous avons fêté carnaval le 23 février. Pour l'occasion, nous sommes tous venus déguisés à l'école. Au programme : jeux, danse, confettis, crêpes et beaucoup de rires.



## Rencontre danse

Le 26 mars, nous avons participé à une rencontre danse, organisée par l'AOS, à Wegscheid. Nous préparions notre danse sur la musique Waka waka de Shakira depuis des semaines et étions fiers de la présenter à nos camarades d'autres écoles.

## Tir à l'arc et baseball

Depuis début mai, nous avons la chance d'apprendre à faire du tir à l'arc et du baseball grâce à l'intervenante Salomé Daniel. Même si la météo fut capricieuse durant les mois de mai et juin, nous sommes beaucoup amusés durant ces séances sportives.



Le samedi 27 avril s'est tenue une session d'entraînement de VTT sur la piste du Schlumpf, organisée par la régie du téléski, le club de VTT de Michelbach et le Club des Sports de Dolleren avec l'aval du Maire de Dolleren. La décision a été prise rapidement, en début d'année, suite à un hiver désastreux pour les sports d'hiver alsaciens. Le but de cette journée était uniquement de faire une session d'entraînement pour les vététistes qui ont d'ailleurs, exceptionnellement, privatisé la piste. En plus d'un entraînement en bonne et due forme, les adeptes de la pratique ont également pu donner leurs avis et leur ressenti, ainsi que de précieux conseils, quant à l'organisation de notre traditionnel week-end de VTT estival. En accord avec les organisateurs de cette journée, une autre association s'est jointe à cet entraînement : les Schankalas d'Elsass, un groupe de « rideuses » passionnées par ce sport extrême. Au final, ce fut environ une trentaine de sportifs qui ont pu descendre la piste tout au long de la journée pour profiter d'un avant-goût de cet été. Un repas, organisé par le Club des Sports de Dolleren, a été proposé le midi aux vététistes et bénévoles, sous des tonnelles, afin de rapprocher les différentes personnes et de discuter de sport, ou d'autres choses, dans la bonne humeur.

Les sportifs et bénévoles ont été conquis par cette expérimentation de la privatisation de la piste dans le cadre de cette activité sportive et sont tous unanimes : le Schlumpf n'est plus seulement une piste de sports d'hiver mais est aussi, désormais, une piste de VTT tout à fait légitime. Cette impression-là était déjà dans les différents esprits suite aux week-ends estivaux depuis deux ans mais n'a pu être que confirmée ce samedi 27 avril.

La vingtaine de bénévoles qui ont été présents tout au long de la journée s'est retrouvée le soir autour d'un repas au presbytère de Dolleren, rythmé par la bonne ambiance et la convivialité. En attendant de vous revoir les 13 et 14 juillet prochain, spectateurs et/ou sportifs, je vous souhaite d'ores et déjà un bel été.

Sportivement,

Sylvain Hoog



## COL ATTITUDE / 31-08-2024 SEWEN-BALLON D'ALSACE



Le service culture et tourisme de la CCVDS organisera en collaboration avec le Massif des Vosges un évènement résolument "slow" et doux, pour (re)découvrir des territoires peu connus et pour gravir les routes sinueuses de la montagne au rythme de la nature.

Une invitation à prendre son temps pour observer faune et flore, et pourquoi pas un détour gourmand dans les fermes-auberges toutes proches ?

Cette course cycliste à faire seul, entre amis ou en famille, sans inscription préalable, c'est le plaisir de l'effort qui sera au rendez-vous ! Défier les pentes et les virages du Massif des Vosges sur l'étape Sewen > Petit Langenberg !

Départ depuis Sewen à 8h – dénivelé 541m, à partir de 10 ans.  
Animation à l'arrivée, au parking en dessous de l'Auberge Fluhr.

Le + : présence du jeune athlète Oscar Delaite qui tentera l'ascension du Ballon sur roue ! Oscar Delaite détenteur du record de monde sur 100,5km sans la roue avant au Guinness World Record.



Informations auprès de Mathieu PEREZ, chargé de mission à la CCVDS  
au 06 58 37 54 12 ou [mperez@cc-vallee-doller.fr](mailto:mperez@cc-vallee-doller.fr)  
Evènement à suivre également sur la page Facebook de la CCVDS.

# Pendant les fortes chaleurs

## Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**  
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



**BUVEZ DE L'EAU**  
sans attendre d'avoir soif



**Mouillez-vous  
le corps**



**Fermez les volets  
et fenêtres**



**Privilégiez  
les activités douces**



**Mangez frais  
et équilibré**



**Évitez  
l'alcool**



**Prenez des nouvelles  
des plus fragiles**

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66\*** (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

\*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.  
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.